



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle de Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Affaire suivie par : Valérie HERAUD
N/Ref : VH/JD//2019-01579
PJ : 1 dossier

Niort, le 28 mai 2019

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

**EARL LMA PASQUIER
Numéro S3IC 0072-10649
SIRET : 379 031 511 000 2**

Adresse de l'exploitation : Boivent
79140 - CIRIERES

Adresse administrative : 1 La Bergeonnière
79140 CIRIERES

AP d'Autorisation n° 5708 en date du 17 novembre 2015 pour un effectif de 52 500 volailles

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 17 mai 2018 par l'exploitant

Finalisée le 23 mai 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Valérie HERAUD